

Fiche de Données de Sécurité



1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom: ROHPER 1-GL FD740 GLOSS NAVY GRAY **Date de Révision:** 9/4/2020
Étiquette d'un Produit: 201131 **Société/Entreprise:** 2/7/2020
Utilisation Recommandée: Couche de Finition
Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation
 11 Hawthorn Parkway
 Vernon Hills, IL 60061
 USA
Fabricant: Rust-Oleum Corporation
 11 Hawthorn Parkway
 Vernon Hills, IL 60061
 USA
 Rust-Oleum Canada (ROCA)
 200 Confederation Parkway
 Concord, ON L4K 4T8
 Canada
 Emergency Phone: 800-387-3625
Préparée par: Service des Affaires Réglementaires
Numéro de téléphone d'urgence: 24 Hour Hotline: 847-367-7700

2. Identification des Dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition simple, catégorie 3, RT1	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P405	Garder sous clef.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients**SUBSTANCES DANGEREUSES**

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
1-Chloro-4-(Trifluorométhyl)Benzène	98-56-6	36	GHS07	H315-319-332-335
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.8	GHS08	H304
Dioxyde de Titane	13463-67-7	3.4	Indisponible	Indisponible
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	2.9	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	1.8	GHS02-GHS07-GHS08	H226-304-315-319-332-335
2,6-Diméthylheptan-4-One	108-83-8	1.4	GHS02-GHS06	H226-331-335
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	0.4	GHS07-GHS08	H315-319-332-335-360
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	0.3	GHS05-GHS06	H302-312-317-318-331
Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7	0.2	Indisponible	Indisponible
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1	Indisponible	Indisponible

Naphtalène	91-20-3	0.1	GHS06-GHS08	H302-312-330-351
CUMENE	98-82-8	0.1	GHS02-GHS07-GHS08	H226-302-304-332-335-351
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	0.1	GHS08	H304-340-350

4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Garder les contenants hermétiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Eliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
1-Chloro-4-(Trifluorométhyl) Benzène	98-56-6	40.0	2.5 mg/m3	N.E.	2.5 mg/m3	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,6-Diméthylheptan-4-One	108-83-8	5.0	25 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.

Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Noir de Carbone	1333-86-4	1.0	3 mg/m3	N.E.	3.5 mg/m3	N.E.
Naphtalène	91-20-3	1.0	10 ppm	N.E.	10 ppm	N.E.
CUMENE	98-82-8	1.0	50 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.
Naphta Lourd Hydrotraité	64742-48-9	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:	Liquide	État Physique:	Liquide
Odeur:	Comme un solvant	Seuil de l'odeur:	N.E.
Gravité spécifique:	1.105	pH:	N.A.
Point de Congélation, °C:	Non Déterminé	Viscosité:	Non Déterminé
Solubilité à l'eau:	Pue	Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):	Non Déterminé
Temp. de Décomposition, °C:	Non Déterminé	Limites d'Explosivité, %vol:	0.9 - 10.5
Plage du point d'ébullition:	136 - 537	Point d'éclair, °C:	44
Inflammabilité:	Supporte la combustion	Température d'Auto-Inflammation, °C:	Non Déterminé
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de Vapeur:	Non Déterminé
Densité de Vapeur:	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingéré.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B - "Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique.

dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010) Peut induire des anomalies génétiques. Contient du noir de carbone. On a observé une inflammation chronique, une fibrose pulmonaire et des tumeurs aux poumons chez certains rats ayant été exposés pendant de longues périodes à des concentrations excessives de noir de carbone et à plusieurs particules de poussière fines insolubles. On n'a pas observé de tumeur chez d'autres espèces animales (souris et hamster) dans des circonstances et des conditions d'étude similaires. Des études épidémiologiques portant sur des travailleurs Nord-Américains n'ont indiqué aucun effet néfaste sur la santé cliniquement significatif découlant de l'exposition professionnelle au noir de carbone. Le noir de carbone figure sur la liste du CIRC dans la classe 2B - <Possiblement cancérogène pour les humains> et l'ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienists) a proposé de le mettre dans la classe A4 - <Non classé en tant que cancérogène pour les humains>. Une exposition importante n'est pas prévue lors de l'application au pinceau ou lors du séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière provenant du sablage répété de surfaces ou au brouillard de pulvérisation et de la concentration actuelle de noir de carbone dans la formule. Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
98-56-6	1-Chloro-4-(Trifluorométhyl)Benzène	13000 mg/kg Rat	>2690 mg/kg Rabbit	N.E.
64742-47-8	Distillat Léger Hydrotraité	>5000 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	>5000 mg/L Rat
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.E.
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.E.
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzène	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
108-83-8	2,6-Diméthylheptan-4-One	5750 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
872-50-4	n-Méthyl-Pyrrolidone	3914 mg/kg Rat	8000 mg/kg Rabbit	20 mg/L Rat
96-29-7	Méthyléthylcétoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.83 mg/L Rat
136-52-7	Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	N.E.	>5000 mg/kg Rabbit	N.E.
1333-86-4	Noir de Carbone	>15400 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
91-20-3	Naphtalène	1110 mg/kg Rat	1120 mg/kg Rabbit	>.3 mg/L Rat
98-82-8	CUMENE	1400 mg/kg Rat	10604 mg/kg Rabbit	N.E.
64742-48-9	Naphta Lourd Hydrotraité	>6000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations Relatives à l'Élimination

Informations sur l'évacuation: N'incinerez pas les récipients fermés. Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TDG (Canada) - FRENCH
Numéro UN:	N.A.	1263	1263	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d'emballage:	N.A.	III	III	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Oui	Oui	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4
Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7
Naphtalène	91-20-3

Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
1-Chloro-4-(Trifluorométhyl)Benzène	98-56-6

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 230 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 9/4/2020

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit
 Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):
 05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie
 09 - Propriétés Physiques et Chimiques
 14 - Informations sur le Transport
 15 - Informations Réglementaires
 16 - Autres Informations
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.